

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

DEPARTEMENT DE LA CREUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE GRAND SUD



PROCES-VERBAL

RELATIF A L'ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DES EVENTUELS AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Séance du 8 avril 2026

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 44

Nombre de conseillers en exercice : 44

Nombre de conseillers présents : 41

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à 18h, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle des Conférences d'Aubusson, au nombre de , pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le, ... conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES :

COMMUNE	NOM	PRENOM	Présent	Absent	Le cas échéant, pouvoir donné à
ALLEYRAT	BRUNET	Guy		X	
AUBUSSON	DUCOURTIOUX	Stéphane	X		
AUBUSSON	DUGAUD	Isabelle	X		

AUBUSSON	ORLIANGES	Yves			Stéphane DUCOURTIOUX
AUBUSSON	RAPINAT	Isabelle	X		
AUBUSSON	DUPRAT	Stéphane			Marie-Anne AUBERT
AUBUSSON	HAGENBACH	Nadine	X		
AUBUSSON	ROUGIER	Bernard	X		
AUBUSSON	VELLEINE	Cynthia	X		
AUBUSSON	LANNET	Jean-Pierre	X		
AUBUSSON	AUBERT	Marie-Anne	X		
AUBUSSON	MONBUREAU	Marilyn	X		
AUBUSSON	YONG VIVAS	Gregorio		X	
BLESSAC	TOURADE	Alexis	X		
BLESSAC	FIALAIRE	Cyril	X		
CROZE	TERNAT	Didier	X		
FAUX LA MONTAGNE	LULEK	Michel	X		
FELLETIN	CAGNON	Olivier	X		
FELLETIN	LE NUZ	Mélanie	X		
FELLETIN	THOMAS	Frédéric	X		
FELLETIN	FAISSAT SIRIEIX	Nelly	X		
FELLETIN	ESTERELLAS	Philippe	X		
FELLETIN	COLLIN	Philippe	X		
GENTIOUX	SIMONS	Benjamin	X		
GIOUX	BONIFAS	Marina	X		
LA NOUAILLE	RAVET	Nadine	X		
LA VILLEDIEU	LETELLIER	Thierry	X		
LA VILLETTELLE	PINGUET	Chantal	X		
MOUTIER ROZEILLE	LHERITIER	Laurent	X		
NEOUX	DELRIEU	Michel	X		
SAINT ALPINIEN	PERREAUT	François	X		
SAINT AMAND	PERRIÈRE	Vincent	X		
SAINT AVIT DE TARDES	LEGROS	Pierrette	X		
SAINT FRION	POUCHOL- BLANCHON	Christophe	X		
SAINT MAIXANT	PINLON	Evelyne	X		

SAINT MARC A FRONGIER	MARTIN	Valéry	X		
SAINT MARC A LOUBAUD	LEGER	Jean-Luc	X		
SAINT PARDOUX LE NEUF	AUMEUNIER	Gérard	X		
SAINT QUENTIN LA CHABANNE	PRIOURET	Denis	X		
SAINT SULPICE LES CHAMPS	JALLAIS	Patrick	X		
SAINT YRIEIX LA MONTAGNE	MIOMANDRE	Didier	X		
SAINTE FEYRE LA MONTAGNE	BIALOUX	Claude	X		
VALLIERE	BERTIN	Valérie	X		
VALLIERE	TOURNIER	Jacques	X		

Etaient également présents, les conseillers suppléants des communes disposant d'un seul titulaire : ces élus participeront avec voix délibérative au vote du conseil communautaire si le délégué titulaire de leur commune est absent et s'il n'a pas donné pouvoir à un autre conseiller titulaire.

COMMUNE	NOM PRENOM	PRESENT	ABSENT
ALLEYRAT	FOUREAU Denis	X	

1. ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Sous la présidence de M. Jean-Luc LEGER, élu Président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L.2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L. 5211-2 du CGCT).

1.1 Détermination du nombre de vice-présidents

Le président a indiqué qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, la Communauté de communes Creuse Grand Sud doit disposer au minimum d'un vice-président et au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20 % de l'effectif total du conseil communautaire, le cas échéant arrondi à l'entier supérieur, soit neuf vice-présidents au maximum (la loi imposant une limite de quinze vice-présidents).

Toutefois, si l'application de cette règle conduit à fixer à moins de quatre le nombre des vice-présidents, ce nombre peut être porté à quatre.

Il a précisé que le conseil communautaire peut décider à la majorité des deux tiers de ses membres, d'augmenter le nombre des vice-présidents sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a décidé de fixer à 9 le nombre de vice-présidents.

1.2 Constitution du bureau

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs au moins :

M. Cyril FIALAIRE

M. Benjamin SIMONS

1.3 Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il était porteur d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la Communauté de communes. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe, que le conseiller communautaire a déposée lui-même dans l'urne. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe clos jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

1.4 Election du premier vice-président

Résultats du premier tour de scrutin :

a.	Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
b.	Nombre de votants (enveloppes déposées)	43
c.	Nombre de suffrages déclarés nuls	0
d.	Nombre de votes blancs	13
e.	Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)]	30
f.	Majorité absolue	16

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Stéphane DUCOURTIOUX	29	Vingt-neuf
Mme Marylin MONBUREAU	1	Un

Proclamation de l'élection du premier vice-président :

M. Stéphane DUCOURTIOUX a été proclamé premier vice-président et immédiatement installé.

1.5 Election du deuxième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin :

a.	Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
b.	Nombre de votants (enveloppes déposées)	43
c.	Nombre de suffrages déclarés nuls	0
d.	Nombre de votes blancs	14
e.	Nombre de suffrages exprimés [b -(c + d)]	29
f.	Majorité absolue	15

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Mélanie LE NUZ	29	Vingt-neuf

Proclamation de l'élection du deuxième vice-président :

Mme Mélanie LE NUZ a été proclamée deuxième vice-présidente et immédiatement installée.

1.6 Election du troisième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin :

a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	43
c. Nombre de suffrages déclarés nuls	0
d. Nombre de votes blancs	17
e. Nombre de suffrages exprimés [b -(c + d)]	26
f. Majorité absolue	14

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Yves ORLIANGES	26	Vingt-six

Proclamation de l'élection du troisième vice-président :

M. Yves ORLIANGES a été proclamé troisième vice-président et immédiatement installé.

1.7 Election du quatrième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin :

a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	43
c. Nombre de suffrages déclarés nuls	2
d. Nombre de votes blancs	9
e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)]	32
f. Majorité absolue	17

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Laurent LHERITIER	32	Trente-deux

Proclamation de l'élection du quatrième vice-président :

M. Laurent LHERITIER a été proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé.

1.8 Election du cinquième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin :

a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	43
c. Nombre de suffrages déclarés nuls	0
d. Nombre de votes blancs	11
e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)]	32
f. Majorité absolue	17

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Valérie BERTIN	1	Un
Mme Isabelle RAPINAT	31	Trente-et-un

Proclamation de l'élection du cinquième vice-président :

Mme Isabelle RAPINAT a été proclamée cinquième vice-présidente et immédiatement installée.

1.9 Election du sixième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin :

a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	43
c. Nombre de suffrages déclarés nuls	0
d. Nombre de votes blancs	1
e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)]	42
f. Majorité absolue	22

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Philippe COLLIN	19	Dix-neuf
M. Benjamin SIMONS	23	Vingt-trois

Proclamation de l'élection du sixième vice-président :

M. Benjamin SIMONS a été proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.

1.10 Election du septième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin :

a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	43
c. Nombre de suffrages déclarés nuls	0
d. Nombre de votes blancs	12
e. Nombre de suffrages exprimés [b -(c + d)]	31
f. Majorité absolue	16

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Philippe ESTERELLAS	1	Un
M. Vincent PERRIERE	30	Trente

Proclamation de l'élection du septième vice-président :

M. Vincent PERRIERE a été proclamé septième vice-président et immédiatement installé.

1.11 Election du huitième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin :

a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	43
c. Nombre de suffrages déclarés nuls	1
d. Nombre de votes blancs	9
e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)]	33
f. Majorité absolue	17

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Claude BIALOUX	2	Deux
M. Philippe COLLIN	1	Un
M. Patrick JALLAIS	30	Trente

Proclamation de l'élection du huitième vice-président :

M. Patrick JALLAIS a été proclamé huitième vice-président et immédiatement installé.

1.12 Election du neuvième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin :

a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	43
c. Nombre de suffrages déclarés nuls	2
d. Nombre de votes blancs	16
e. Nombre de suffrages exprimés [b -(c + d)]	25
f. Majorité absolue	13

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Frédéric THOMAS	25	Vingt-cinq

Proclamation de l'élection du neuvième vice-président :

M. Frédéric THOMAS a été proclamé neuvième vice-président et immédiatement installé.

2. ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Conformément à l'article L. 5211-10 du CGCT, le bureau d'un EPCI est composé :

- du président de l'EPCI,
- d'un ou plusieurs vice-présidents,
- et éventuellement d'autres membres.

2.1 Election du premier délégué

Résultats du premier tour de scrutin :

a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	43
c. Nombre de suffrages déclarés nuls	2
d. Nombre de votes blancs	11
e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)]	30
f. Majorité absolue	16

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Evelyne PINLON	1	Un
Mme Cynthia VELLEINE	29	Vingt-neuf

Proclamation de l'élection du premier délégué :

Mme Cynthia VELLEINE a été proclamée première déléguée.

2.2 Election du deuxième délégué

Résultats du premier tour de scrutin :

g. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
h. Nombre de votants (enveloppes déposées)	43
i. Nombre de suffrages déclarés nuls	0
j. Nombre de votes blancs	11
k. Nombre de suffrages exprimés [b -(c + d)]	32
l. Majorité absolue	17

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Olivier CAGNON	30	Trente
M. Valéry MARTIN	1	Un
M. Denis PRIOURET	1	Un

Proclamation de l'élection du deuxième délégué :

M. Olivier CAGNON a été proclamé deuxième délégué.

3. OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4. PROCLAMATION DES RESULTATS

Sont proclamés en qualité de :

Premier(e) vice-président(e)	M. Stéphane DUCOURTIOUX
Deuxième vice-président(e)	Mme Mélanie LE NUZ
Troisième vice-président(e)	M. Yves ORLIANGES
Quatrième vice-président(e)	M. Laurent LHERITIER
Cinquième vice-président(e)	Mme Isabelle RAPINAT
Sixième vice-président(e)	M. Benjamin SIMONS
Septième vice-président(e)	M. Vincent PERRIERE
Huitième vice-président(e)	M. Patrick JALLAIS
Neuvième vice-président(e)	M. Frédéric THOMAS
Première déléguée	Mme Cynthia VELLEINE
Deuxième délégué	M. Olivier CAGNON

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Le présent procès-verbal dressé et clos le 8 avril 2026 à 21 heures 45 minutes, en double exemplaire, est signé par les membres du bureau et par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires présents ou représentés.

Les assesseurs pour l'élection des vice-présidents et des conseillers délégués à l'exception du 6^{ème} vice-président,

Cyril FIALAIRE et Benjamin SIMONS :



Les assesseurs pour l'élection du 6^{ème} vice-président,

Cyril FIALAIRE et Pierrette LEGROS :

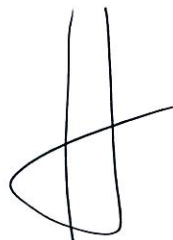


Le secrétaire,

Cyril FIALAIRE :








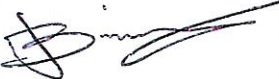



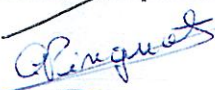




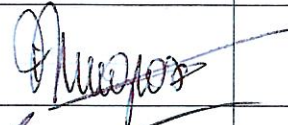



Le président de la Communauté de communes Creuse Grand Sud,
Jean-Luc LEGER :



Les membres titulaires du conseil communautaire [ou leur(s) représentant(s)] :

COMMUNE	NOM	PRENOM	Le cas échéant, représenté(e) par	EMARGEMENT
ALLEYRAT	FOURAU BRUNET	Jean Guy		
AUBUSSON	DUCOURTIOUX	Stéphane		
AUBUSSON	DUGAUD	Isabelle		
AUBUSSON	ORLIANGES	Yves	Stéphane Ducourtoux	
AUBUSSON	RAPINAT	Isabelle		
AUBUSSON	DUPRAT	Stéphane	Marie-Anne AUBERT	
AUBUSSON	HAGENBACH	Nadine		
AUBUSSON	ROUGIER	Bernard		
AUBUSSON	VELLEINE	Cynthia		
AUBUSSON	LANNET	Jean-Pierre		
AUBUSSON	AUBERT	Marie-Anne		
AUBUSSON	MONBUREAU	Marilyn		
AUBUSSON	YONG VIVAS COLLETTE	Gregory Michelle		
BLESSAC	TOURADE	Alexis		
BLESSAC	FIALAIRE	Cyril		
CROZE	TERNAT	Didier		

FAUX LA MONTAGNE	LULEK	Michel		
FELLETIN	CAGNON	Olivier		
FELLETIN	LE NUZ	Mélanie		
FELLETIN	THOMAS	Frédéric		
FELLETIN	FAISSAT SIRIEIX	Nelly		
FELLETIN	ESTERELLAS	Philippe		
FELLETIN	COLLIN	Philippe		
GENTIOUX	SIMONS	Benjamin		
GIOUX	BONIFAS	Marina		
LA NOUAILLE	RAVET	Nadine		
LA VILLEDIEU	LETELLIER	Thierry		
LA VILLETELLE	PINGUET	Chantal		
MOUTIER ROZEILLE	LHERITIER	Laurent		
NEOUX	DELRIEU	Michel		
SAINT ALPINIEN	PERREAUT	François		
SAINT AMAND	PERRIÈRE	Vincent		
SAINT AVIT DE TARDES	LEGROS	Pierrette		
SAINT FRION	POUCHOL-BLANCHON	Christophe		

SAINT MAIXANT	PINLON	Evelyne		
SAINT MARC A FRONGIER	MARTIN	Valéry		
SAINT MARC A LOUBAUD	LEGER	Jean-Luc		
SAINT PARDOUX LE NEUF	AUMEUNIER	Gérard		
SAINT QUENTIN LA CHABANNE	PRIOURET	Denis		
SAINT SULPICE LES CHAMPS	JALLAIS	Patrick		
SAINT YRIEIX LA MONTAGNE	MIOMANDRE	Didier		
SAINTE FEYRE LA MONTAGNE	BIALOUX	Claude		
VALLIERE	BERTIN	Valérie		
VALLIERE	TOURNIER	Jacques		